

Signalisation connectée



Solution alerte vitesse excessive

Signaux Girod,
fabricant et installateur



La solution alerte vitesse excessive

Le respect de la vitesse réglementaire diminue le risque d'accidents graves, notamment au niveau des passages piétons et dans les zones fréquentées par de nombreux usagers. Ce respect favorise une meilleure cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons, en rendant la circulation plus fluide et plus sûre.

Comment ça marche ?

Un radar capte la vitesse du véhicule à l'approche. Lorsque celui-ci roule à une vitesse supérieure à la vitesse réglementaire, le panneau de police renforcé passe en mode clignotant pour avertir le conducteur et lui rappeler la limitation de vitesse qu'il ne doit pas dépasser.



Les avantages

Cibler les véhicules en survitesses

Le déclenchement, en cas de survitesses, du mode lumineux clignotant du panneau renforcé, permet de capter l'attention des automobilistes et de les sensibiliser sur la vitesse réglementaire afin qu'ils ralentissent.

Installation simplifiée

L'utilisation de ce système permet des économies significatives car il n'y a pas de frais de génie civil et aucune démarche administrative.

Consommation responsable

Le pack vitesse est alimenté par des panneaux photovoltaïques. Il n'y a donc aucun frais d'électricité et pas d'émission de CO₂.

Un investissement durable

Sur la même conception que notre panneau de police Néo, certifié CE+NF, nous avons fait le choix de matériaux de qualité pour nos panneaux renforcés : film 3M, LED CREE DIP à haut rendement, résine interne sans substances CMR.

Notre pack

- 1 ensemble panneau renforcé LED B14 « 30 » ou B14 « 50 » + support + colliers de fixation + ancrages
- 1 kit solaire (panneau photovoltaïque + coffret batterie)
- 1 radar de véhicule